

Quel est le contenu de cette formation ?

- ☑ Introduction aux **notions de base** ;
- ☑ Présentations et réponses aux **idées reçues** accompagnées d'exemples et de **moments d'échange** ;
- ☑ Apprendre à **repérer et interpréter les signaux de détresse** ;
- ☑ Les différentes façons de **manifester sa préoccupation** ;
- ☑ Savoir **orienter la personne vers les services appropriés** ;
- ☑ Savoir **prendre soin de soi**.



Contact

Pour toute renseignement ou inscription à la formation, contactez les organisateurs et formateurs du dispositif Sentinelles par mail à : preventiondusuicide@ch-morlaix.fr

CHPM
Centre Hospitalier
des Pays de Morlaix

**Pays
de
Morlaix**

ars
Agence Régionale de Santé
Bretagne

Si vous êtes en détresse
ou avez des pensées suicidaires,
ou si vous voulez aider
une personne en souffrance,
contactez gratuitement le numéro
national de prévention du suicide :

3114

**Ce numéro est gratuit et accessible
24H/24 et 7J/7.**

Le dispositif Sentinelles

CHPM
Centre Hospitalier
des Pays de Morlaix

Le Centre Hospitalier et le Pays de Morlaix mettent en place **un réseau d'hommes et de femmes** qui ont pour missions de repérer et d'orienter les individus en souffrance psychique ou susceptibles de présenter un risque suicidaire : **les Sentinelles**.

Faire partie du dispositif Sentinelles c'est aller vers les personnes en difficulté qui vous entourent, dans une démarche citoyenne. C'est être formé et accompagné par des professionnels pour savoir repérer et orienter les personnes en souffrance.



Enfin, la présence du **CHPM** et de ses **structures spécialisées en soins psychiatriques** permet aux Sentinelles d'orienter les personnes en souffrance psychologique vers une prise en charge adaptée.

A qui s'adresse cette formation ?

Cette formation s'adresse à **tous les citoyens ou professionnels non soignants** qui peuvent être disposés, au sein de leur communauté de vie, à repérer des signes d'alerte chez une personne et l'orienter ensuite vers les structures ou personnes appropriées.

Il s'agit d'un **volontariat**.

Le dispositif est pensé pour être au plus près de la population et par conséquent accueillir des **profils diversifiés ayant pour dénominateur commun un souci de l'autre** (élus, commerçants, milieux associatifs, éducateurs, enseignements, sportifs...).



Les objectifs du dispositif Sentinelles

Individuels

A la fin de la formation, le participant se verra **renforcé et équipé** dans son rôle de sentinelle pour :

- ➔ **Repérer les personnes** en souffrance au sein de sa communauté de vie ;
- ➔ **Aller vers les personnes** repérées et ajuster des modalités relationnelles auprès d'elle ;
- ➔ **Orienter les personnes** vers les ressources appropriées ;
- ➔ **Connaître le champ d'action** et ses limites ;
- ➔ **Prendre soin de sa propre santé mentale**.

Généraux

- ➔ **Soutenir le rôle des sentinelles** dans leur fonction de repérage et d'orientation ;
- ➔ **Consolider le premier maillon de la chaîne** d'orientation vers les soins de santé mentale ;
- ➔ **Poser les prérequis pour préserver l'engagement et la santé mentale des sentinelles**.

